

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE KOUANDE

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	19/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N° 3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Quartier Kegué – 06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	13
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	14
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	14
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	14
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	14
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)	15
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	15
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	39
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	39
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	40
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	40
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	40
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de	43
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	44
8.5.	Appréciation de la performance liée l'exécution financière des marchés	46
IX.	ANNEXES	47

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de Kouandé.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la commune de Kouandé.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	20	198525216
	Marchés de la population mère	26	223999787
	%	76,92%	88,63%
2017	Marchés audités	40	447 524 465
	Marchés de la population mère	57	498992765
	%	70,18%	89,69%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés par l'AC sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	10	3	5	2	0
2	DC	10	2	1	7	0
Total général		20	5	6	9	0
%		100%	25,00%	75,00%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de l'AC sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	18	8	7	3	0
2	DC	22	13	8	1	0
Total général		40	21	15	4	0
%		100%	52,50%	47,50%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la commune de Kouandé. Conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	192937315	11	178792764	10	92,67%	90,91%
	Demande de Cotation	31062472	15	19732452	10	63,53%	66,67%
	Total général	223999787	26	198525216	20	88,63%	76,92%
2017	AOO	404482515	19	379584515	18	93,84%	94,74%
	Demande de Cotation	94510250	38	67939950	22	71,89%	57,89%
	Total général	498992765	57	447524465	40	89,69%	70,18%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

Il est à observer que l'appel d'offres ouvert et la demande de cotation sont les deux modes de passation utilisés au titre de la gestion 2016. Dans la population primaire comme dans l'échantillon, l'appel d'offres ouvert est le mode de passation le plus usité en valeur (86,13 % de la population primaire ; 90,06% de l'échantillon) tant bien même qu'en termes de volume il est moins représenté que la demande de cotation dans la population primaire (42,31%) et l'équivaut dans l'échantillon

Par ailleurs, l'échantillon d'audit de conformité représente en volume (76,92%) et en valeur (88,63%) de la population primaire.

➤ Gestion 2017

Tout comme dans la gestion 2016, la demande de cotation et l'appel d'offres ouvert sont les deux modes utilisés au cours de la gestion 2017.

L'appel d'offres ouvert est le mode le plus usité en valeur aussi bien dans la population primaire (81,06% de la population primaire) que dans l'échantillon (84,82% de l'échantillon) tant bien même qu'il est moins représenté en termes de volume dans la population primaire (33,33% du volume de la population primaire) et dans l'échantillon (45% de l'échantillon).

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 70,18% en volume et 89,69 % en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	57039301	7	57039301	7	100,00%	100,00%
	prestations intellectuelles	40680700	12	37900700	8	93,17%	66,67%
	Travaux	126279786	7	103585215	5	82,03%	71,43%
	Total général	223999787	26	198525216	20	88,63%	76,92%
2017	Fournitures	35846051	15	27335951	12	76,26%	80,00%
	prestations intellectuelles	15351500	13	9741500	5	63,46%	38,46%
	Services	555800	4	0	0	0,00%	0,00%
	Travaux	447239414	25	410447014	23	91,77%	92,00%
	Total général	498992765	57	447524465	40	89,69%	70,18%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution que trois (03) types de marché sont représentés à savoir : les marchés de fourniture, les marchés de prestations intellectuelles et les marchés de travaux.

Les marchés de travaux sont les plus courants en termes de valeur aussi bien dans la population primaire (56,37% de la population primaire) que dans l'échantillon (52,18% de l'échantillon) tant bien même qu'ils sont moins usités en termes de volume (26,92% de la population primaire et 25% de l'échantillon).

➤ **Gestion 2017**

Nous observons dans la distribution tous les quatre (4) types de marché à savoir : les marchés de travaux, les marchés de fournitures, les marchés de services et les marchés de prestations intellectuelles.

Les marchés de travaux sont les plus dominants, et en valeur et en volume, aussi bien dans la population mère (89,63% de la valeur de la population mère ; 43,86% du volume de la population mère) que dans l'échantillon (91,71% de la valeur de l'échantillon ; 57,50% du volume de l'échantillon). Il convient de noter que si des traces de marché de services ont été enregistrées dans la population primaire, l'échantillon en est totalement dépourvu.

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité**➤ Gestion 2016**

N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	63-1/08/M - KDE/SG/ST-DET du 06 avril 2016	Extension du réseau d'adduction d'eau potable au quartier Mary	Travaux	Appel d'offres Ouvert	EN/SE SOULE ET FILS	21 868 200
2	63-1/06/M - KDE/SG/ST-DET du 24 mai 2016	Sécurisation des actes de l'état civil	Prestations intellectuelles	Cotation	BID	5 888 200
3	63-1/05/M - KDE/SG/ST-DET du 24 mai 2016	Construction d'un magasin de stockage des noix d'anacarde plus équipements et module de latrines à fosses multiples à Niarosson	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ETS LES MERVEILLES D'ALLAH SAUVEUR	28 506 719
4	63-1/09/M - KDE/SG/ST-DET du 04 mai 2016	Construction d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin à l'EPP Ganikpérou	Travaux	Appel d'offres Ouvert	AFRICA BUILDING SERVICES	17 600 001
5	63-1/11/M - KDE/SG/ST-DET du 04 mai 2016	Construction d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin à l'EPP Kétééré	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ECU-BTP	17 911 999
6	63-1/13/M - KDE/SG/ST-DET du 04 mai 2016	Acquisition de mobiliers scolaires pour les écoles de la commune	Fournitures	Appel d'offres Ouvert	ETS TOURE ET FILS	21 413 849
7	63-1/10/M - KDE/SG/ST-DET du 18 juin 2016	Construction d'un bloc de 5 boutiques dans le marché de Kouandé	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ETS MIDJIYAWA SERVICE	17 698 296
8	63-1/15/M - KDE/SG/ST-DET du 28 novembre 2016	Etude technique et conception de la maquette de l'hôtel de ville de Kouandé	Prestations intellectuelles	Appel d'offres Ouvert	Urba Tropiques	9 180 000
9	BC N°135 du 29 décembre 2016	Acquisition de matériels informatiques au profit des bureaux de la mairie	Fournitures	Cotation	CHIRUBEN ET GROUP	2 979 500
10	63-1/18/M - KDE/SG/ST-DET du 28 décembre 2016	Fourniture et pose des lampadaires dans la commune de Kouandé	Fournitures	Appel d'offres Ouvert	Entreprise POLYTECH-SAL	12 998 000
11	BC N°117 du 22 novembre 2016	Réhabilitation et extension du réseau téléphonique et intranet des bureaux de la mairie de Kouandé	Prestations intellectuelles	Cotation	ETS PC AIDE	2 150 000
12	BC N°120 du 22 novembre 2016	Acquisition d'une photocopieuse à la mairie de Kouandé	Fournitures	Cotation	ETS PC AIDE	1 350 000
13	BC N°136 du 30 décembre 2016	Acquisition de matériels et accessoires informatiques	Fournitures	Cotation	CHIRUBEN ET GROUP	2 001 752
14	BC N°125 du 28 décembre 2016	Confection des mobiliers de bureau au profit du guichet unique, tableaux d'affichage vitrés et achat de petits matériels pour la réparation des armoires de rangement pour les bureaux de la mairie	Fournitures	cotation	ETS LA DIFFERENCE EN MENUISERIE	313 000
15	Contrat N°14 du 14/10/2016	Acquisition d'un véhicule de commandement au profit de la mairie de kouandé	Fournitures	Appel d'offres Ouvert	AGT Sarl	15 983 200
16	N°63-1/001/M - KDE/SG/ST-DET du 18 août 2016	Suivi et contrôle des travaux de construction d'un module de trois classes pour bureau, magasin et équipements à Ganikpérou	Prestations intellectuelles	Cotation	HOUNWANOU HENRI	700000
17	63-1/05/M - KDE/SG/ST-DET du 18 août 2016	Suivi et contrôle des travaux de confection des mobiliers scolaires	Prestations intellectuelles	Cotation	METIKI YOKOSSI JOSEPH	650000
18	63-1/14/M - KDE/SG/ST-DET du 24 mai 2016	Suivi et contrôle des travaux de viabilisation du quartier Borékou	Prestations intellectuelles	Cotation	MOHAMED S.BARRES	2500000
19	63-1/14/M - KDE/SG/ST-DET du 06 avril 2016	Suivi et contrôle des travaux d'extension du Réseau AEP dans le quartier Mary	Prestations intellectuelles	Cotation	ALAZI SOUMAILA	1200000
20	63-1/15/M - KDE/SG/ST-DET du 28 novembre 2016	Surveillance et contrôle des travaux de construction de l'hôtel de ville de la commune de kouandé	Prestations intellectuelles	Appel d'offres Ouvert	URBA TROPIQUES	15632500
TOTAL						198 525 216

Gestion 2017

N°	Référence	Objet	Type de Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	C N°22 du 21/12/2017	Aménagement et rechargement de la piste Birni Pébirou - Birni Maro - Carrefour Tamandé (RN11), la réalisation des caniveaux, le rechargement et la construction des dalots sur la voie Rochéro-bon coin	Travaux	Appel d'offres Ouvert	C.G.B.P-TP	59 077 172
2	C N°08 du 4/6/2017	Suivi et contrôle des travaux de rechargement des voies dans la ville de kouandé	Prestations intellectuelles	Cotation	HOUNWANOU HENRI	750 000
3	C N°05 du 4/6/2017	Suivi et contrôle des travaux de réfection des bâtiments administratif dans la mairie de kouandé	Prestations intellectuelles	Cotation	HOUNWANOU HENRI	700 000
4	BC N°131 du 15/11/2017	Acquisition des bacs à ordures métallique au profit des Marché de la commune de Kouandé	Fournitures	Cotation	SOULE ET FILS	2 950 000
5	C N°16 du 18/7/2017	Suivi et contrôle des travaux de réfection des bâtiments administratifs à Oroukayo dans la commune de kouandé	Prestations intellectuelles	Cotation	HOUNWANOU HENRI,	600 000
6	BC N°140 du 4/12/2017	Acquisition de bacs à ordures en plastique à roulettes	Fournitures	Cotation	WADATA SERVICES	1 274 400
7	BC N°149 du 4/12/2017	Achat des pièces de rechanges pour les ouvrages FPM	Fournitures	Cotation	LIBACEL	3 500 470
8	BC N°142 du 4/12/2017	Acquisition de matériels médico-techniques au profit du dispensaire isolé de Sakasson-Ditamari	Fournitures	Cotation	SOCIETE L . M . A	4 840 203
9	BC N°148 du 4/12/2017	Acquisition d'équipements sportifs au profit de la commune de Kouandé	Fournitures	Cotation	ETABLISSEMENT RAMCO	512 000
10	C N°17 du 18/7/2017	Suivi et contrôle des travaux d'ouverture de piste Anadana-Chabicouma	Prestations intellectuelles	Cotation	ALOTOGNON HUGUES	700 000
11	C N°10 du 17/7/2017	Travaux d'aménagement de piste Borékou et Zongo dans la commune de Kouandé	Travaux	Cotation	C.G.B.P-TP	5 935 400
12	BC N°93 du 21/6/2017	Acquisition de panneaux solaires et accessoires pour le service transmission et la salle de délibération	Fournitures	Cotation	ECTP	1 999 982
13	BC N°94 du 21/6/2017	Acquisition et installation d'une pompe immergée inter AB à l'AEV de Birni	Fournitures	Cotation	ECTP	2 832 000
14	BC N°130 du 15/11/2017	Acquisition de meubles au profit des écoles maternelles de la commune de kouandé	Fournitures	Cotation	SOULE ET FILS	1 082 186
15	BC N°132 du 15/11/2017	Acquisition de matériels bureautiques au profit des services de la mairie	Fournitures	Cotation	WADATA-SERVICE	1 999 510
16	C N°019 du 4/12/2017	Construction d'un pont double dalots 200/200 sur la voie CEG Kouandé - buvette détente dans la commune de Kouandé	Travaux	Cotation	ETS MALIZ-SERVICES	10 472 500
17	BC N°137 du 4/12/2017	Acquisition d'une photocopieuse	Fournitures	Cotation	ETS INCHA-ALLAHU	1 294 800
18	BC N°136 du 4/12/2017	Acquisition de matériel informatique au profit des bureaux de la mairie de kouandé	Fournitures	Cotation	ETS INCHA-ALLAHU	3 705 200
19	BC N°138 du 4/12/2017	Acquisition de moto au profit des agents du SEEHA	Fournitures	Cotation	ALADJESAT	1 345 200
20	C N°015 du 4/12/2017	Réfection du centre de santé de Niékébansou dans la commune de Kouandé	Travaux	Cotation	ETS RAPIDO BTP	7 250 649
21	C N°016 du 4/12/2017	Construction de la clôture et de la façade principale du centre de santé de Birni dans la commune de Kouandé	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ETABLISSEMENT NATI-CHIC	31 200 000

N°	Référence	Objet	Type de Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
22	C N° 018 du 4/12/2017	Construction de deux parcs de vaccination à Kédékou et à Pessourou dans la commune de Kouandé	Travaux	Appel d'offres Ouvert	AFRICA BUILDING SERVICES	18 813 995
23	C N° 020 du 4/12/2017	Aménagement de la piste Fô-Tancé -Tikou dans la commune de Kouandé	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ENTREPRISE ECOBI	15 069 500
24	C N° 021 du 4/12/2017	Acquisition d'un logiciel pour la gestion du patrimoine de la commune de Kouandé	Prestations intellectuelles	Cotation	ETS PCAIDE	6 991 500
25	C N° 23 du 21/12/2017	Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau et magasin à l'EPP de Atacoro	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ECTP	17 300 000
26	C N° 24 du 21/12/2017	Aménagement et Rechargement de la piste Papatia - Chabikouma et Chabikouma - Birni Pébrou	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ETS KILANI ET FILS	39 105 200
27	C N° 25 du 21/12/2017	Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau et magasin à l'EPP de Wadara	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ETS OTDET CIE	16 822 400
28	C N° 21 du 20/1/2017	Travaux de construction de trois(03) hangars dans le marché de kouandé	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ECTP	13 699 092
29	C N° 01 du 16/3/2017	Travaux de construction d'ouvrages et autres travaux confortatifs sur les ITR de la commune de kouandé	Travaux	Appel d'offres Ouvert	D'ALAV SPORTS	27 376 396
30	C N° 20 du 20/1/2017	Travaux de construction d'un module de deux (02) salles de classe plus bureau et magasin à EM de Chabikouma	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ENTREPRISE SUBERANA	14 000 000
31	C N° 19 du 20/1/2017	Travaux de construction d'un module de deux salles de classe plus bureau et magasin avec douche à EM de fô-tancé	Travaux	Appel d'offres Ouvert	TOURE INCHA ALLAOU	14 383 728
32	C N° 003 du 23/5/2017	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin à Makrou Birkou	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ENTREPRISE LA VOLONTE	17 528 428
33	C N° 004 du 23/5/2017	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin et équipements à EPP Boumgou-B	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ETABLISSEMENTS CHRIS-D	17 506 100
34	C N° 11 du 20/7/2017	Travaux de réfection des bâtiments administratifs dans la commune de Kouandé	Travaux	Cotation	AFRICA BUILDING SERVICES	5 253 950
35	C N° 16 du 3/1/2017	Travaux de réfection des bâtiments administratifs de la mairie de kouandé	Travaux	Appel d'offres Ouvert	ETS MAS	10 643 960
36	BC N° 95 du 21/6/2017	Travaux de reprise technique et fonctionnelle d'un groupe électrogène 50KVA PERKINS avec remplacement du régulateur de tension AVR 460	Travaux	Cotation	SOCOPI SARL	1 950 000
37	C N° 26 du 21/12/2017	Travaux d'entretien courant de la piste Yakabissi - Dissékou - Goufanrou et construction de deux ponts	Travaux	Appel d'offres Ouvert	BATI GROUP	23 269 600
38	C N° 01 du 16/3/2017	Travaux d'entretien courant des ITR dans la commune de Kouandé avec la méthode HIMO	Travaux	Appel d'offres Ouvert	DAJOL ET FILS	15 750 522
39	C N° 005 du 23/5/2017	Travaux d'entretien et de réparation dans les EPP de Maka, Kédékou et Sékogourou dans la commune de kouandé	Travaux	Appel d'offres Ouvert	SOULE ET FILS	14 545 122
40	C N° 09 du 20/7/2017	Travaux d'ouverture de piste Chabi-Kouma Anadana dans la commune de Kouandé	Travaux	Appel d'offres Ouvert	TOPOBAT	13 493 300
TOTAL						447 524 465

Tableau n°4 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par mode de passation

Gestions	Mode de passation	Echantillon		Marchés Communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	178792764	10	178792764	10	100%	100%
	DC	19732452	10	19732452	10	100%	100%
	Total général	198 525 216	20	198 525 216	20	100%	100%
2017	AOO	379584515	18	379584515	18	100%	100%
	DC	67939950	22	67939950	22	100%	100%
	Total général	447 524 465	40	447 524 465	40	100%	100%

Tableau n°5 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par type de marché

Gestion	Type de marché	Echantillon		Marchés communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	57039301	7	57039301	7	100%	100%
	prestations intellectuelles	37900700	8	37900700	8	100%	100%
	Travaux	103585215	5	103585215	5	100%	100%
	Total général	198 525 216	20	198 525 216	20	100%	100%
2017	Fournitures	27335951	12	27335951	12	100%	100%
	prestations intellectuelles	9741500	5	9741500	5	100%	100%
	Travaux	410447014	23	410447014	23	100%	100%
	Total général	447 524 465	40	447 524 465	40	100%	100%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Tous les vingt (20) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs comme en témoigne le tableau ci-dessus.

Ces vingt (20) marchés ont été passés au terme de dix-neuf (19) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	18	15
2	DC	22	22
	Total général	40	37

➤ **Gestion 2017**

Sur les quarante (40) marchés échantillonnés, ont été communiqués aux auditeurs comme on peut le constater dans le tableau de répartition des marchés par types ci-dessus.

Ces quarante (40) marchés ont été passés au terme de trente-sept (37) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	18	15
2	DC	22	22
	Total général	40	37

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C8)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK					RAS
2	Conformité	C2						
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK					RAS
4		C4	OK					RAS
5		C5						
6		C6	KO					Le système d'archivage reste à améliorer. Le local des archives relatives au marchés publics existant déjà, le besoin d'un archiviste professionnel est la difficulté essentielle à résoudre par la commune.
7		C7	OK					
8		C8	KO					
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditables collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	78,62%	88,75%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation. (Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

Pour les gestions budgétaires 2016 et 2017 auditées, il a été observé que les Plans de Passation des Marchés ont été élaborés par la PRMP de la commune de Kouandé. Ces PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de 2016 :

Pour 5 marchés sur les 20 audités s'évalue à 38 jours. Ce délai est raisonnable au regard du délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Au titre de 2017 :

Pour 8 marchés sur les 40 marchés audités le délai moyen s'évalue à 9 jours environ. Ce délai est largement inférieur au délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP). Il s'explique d'une part, par le fait que la majorité des marchés audités ont été passés par demande de cotation.

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 4**

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèce, les prix proposés pour les marchés de fournitures sont aux tranches définis par les repertoires des prix de référence 2016 & 2017.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'offres ouvert soumis à notre appréciation, le défaut de publication du procès-verbal d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du Code des Marchés Publics.

➤ Gestion 2016

Observations spécifiques :

1. Marché N°63-1/08/M-KDE/SG/ST-DET du 06 avril 2016, relatif aux travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable au quartier Mary, attribué à l'entreprise SOULE ET FILS pour un montant TTC de 21.868.200 FCFA, financement : PSDCC-Communes 2014

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Non-conformité entre la date d'ouverture prévue dans le DAO (22/03/2016) et la date d'ouverture des plis mentionnée dans le procès-verbal d'ouverture des plis (25/03/2016). Aucune preuve de report n'a été décelée (Article 76 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public) ;
- La signature du contrat est intervenue le même jour (06/04/2016) que la notification d'attribution provisoire en dispositions relatives au respect du délai légal d'attente (Article 85 du CMP et Article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière au regard des insuffisances ci-dessus mentionnées.

2. Marché n°63-1/05/M-KDE/SG/ST-DET du 24 mai 2016, relatif aux travaux de construction d'un magasin de stockage des noix d'anacarde plus équipements et module de latrines à fosses multiples à Niarosson, pour un montant HT de 28.506.719 FCFA. Financement : FADeC affecté MAEP 2014 Projet (FAIA)

Pièces manquantes :

- Preuve de notification du marché approuvé

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission a relevé que la date de signature du marché (24/05/2016) est antérieure à la date de la notification d'attribution provisoire (30/05/2016). Ceci s'apparente à une régularisation.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus constatée (Article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public).

3. Marché n°63-1/09/M-KDE/SG/ST-DET du 04 mai 2016, relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin à l'EPP Ganikpérou, attribué à AFRICA BUILDING SERVICES pour un montant TTC de 17.600.001 FCFA. Financement : FADeC affecté MEMP Investissement
4. Marché n°63-1/11/M-KDE/SG/ST-DET du 04 mai 2016, travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin à l'EPP Kétééré, attribué à ECU-BTP pour un montant TTC de 18.138.559 FCFA. Financement : FADeC affecté MEMP Investissement

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé que la signature des deux marchés par l'AC est intervenue le 30/04/2016 après notification d'attribution provisoire datant seulement de quatre jours (04/05/2016).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ces deux marchés allotis est irrégulière en raison du non-respect du délai légal d'attente ci-dessus décrite (Article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public).

- 5- Marché n°63-1/13/M-KDE/SG/ST-DET du 04 mai 2016, relatif à l'acquisition de mobiliers scolaires pour les écoles de la commune, attribué à l'établissement TOURE ET FILS pour un montant HT de 21.413.849 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Procès-verbal d'ouverture des plis

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission n'a noté aucune insuffisance hormis celles relevées dans la section observation générale.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve des non-conformités décrites dans la section observation générale.

- 6- Marché n°63-1/10/M-KDE/SG/ST-DET du 18 juin 2016, relatif aux travaux de construction d'un bloc de 5 boutiques dans le marché de Kouandé, attribué à l'établissement MIDJIYAWA SERVICE pour un montant HT de 17.698.296 FCFA. Financement PSDCC

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'enregistrement du marché,
- La signature du contrat a lieu le 18/08/2016 après la date limite de dépôt des offres prévue pour le 28/04/2016 ; et sans aucune preuve de report.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison du non-respect du délai de validité des offres ci-dessus décrite (article 91 alinéas 5 et 6 de la loi n°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public en République du Bénin).

- 7- Marché n°63-1/15/M-KDE/SG/ST-DET du 28 novembre 2016, relatif aux études technique et de conception de la maquette de l'hôtel de ville de Kouandé, attribué à Urba Tropiques pour un montant TTC de 9.180.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté.

Pièces manquantes :

- Offres des soumissionnaires

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission n'a noté aucune insuffisance hormis celles relevées dans la section observation générale.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve de la pièce manquante ci-dessus citée et des non-conformités décrites dans la section observation générale.

- 8- Marché n° 63-1/18/M-KDE/SG/ST-DET du 28 décembre 2016, relatif à la Fourniture et pose des lampadaires dans la commune de Kouandé, attribué à l'entreprise POLYTECH-SAL pour un montant HT de 12.998.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 9- Marché n°14 du 14/10/2016, relatif à l'acquisition d'un véhicule de commandement au profit de la mairie de kouandé, attribué à la société AGT Sarl pour un montant TTC de 15.983.200 FCFA. Financement : Fonds Propres

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 10- Marché n°63-1/15/M-KDE/SG/ST-DET du 28 novembre 2016, relatif à la surveillance et au contrôle des travaux de construction de l'hôtel de ville de la commune de kouandé, attribué à l'entreprise URBA TROPICQUES pour un montant TTC de 15.632.500 FCFA ; Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission n'a noté aucune insuffisance hormis celles relevées dans la section observation générale.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve des non-conformités décrites dans la section observation générale.

➤ **Gestion 2017**

- 11- Marché n° 22 du 21/12/2017, relatif aux travaux d'aménagement et de rechargement de la piste Birni Pébirou - Birni Maro - Carrefour Tamandé (RN11), la réalisation des caniveaux, le rechargement et la construction des dalots sur la voie Rochéro-bon coin ; attribué à l'entreprise C.G.B.P-TP pour un montant HT de 59.077.172 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Rapport d'analyse des offres.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission n'a noté aucune insuffisance hormis celles relevées dans la section observation générale.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve des non-conformités décrites dans la section observation générale.

- 12- Marché n° 016 du 4/12/2017, relatif aux travaux de construction de la clôture et de la façade principale du centre de santé de Birni dans la commune de Kouandé, attribué à l'établissement NATI-CHIC pour un montant HT de 31.200.000 FCFA. Financement : FADeC Santé

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission n'a noté aucune insuffisance hormis celles relevées dans la section observation générale.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve des non-conformités décrites dans la section observation générale.

- 13- Marché n° 018 du 4/12/2017, relatif aux travaux de construction de deux parcs de vaccination à Kédékou et à Pessourou dans la commune de kouandé, attribué à AFRICA BULDING SERVICES pour un montant TTC de 18.813.995 FCFA. Financement : FADeC

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission n'a noté aucune insuffisance hormis celles relevées dans la section observation générale.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve des non-conformités décrites dans la section observation générale

- 14- Marché n° 23 du 21/12/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe avec bureau et magasin à l'EPP de Atacoro, attribué à l'entreprise ECTP pour un montant HT de 17.300.000 FCFA ; Financement : FADeC non affecté.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des non conformités ci-dessus relevées dans la section observation générale.

- 15- Marché n° 24 du 21/12/2017, relatif aux travaux d'aménagement et de rechargement de la piste Papatia - Chabikouma et Chabikouma - Birni Pébirou, attribué à l'établissement KILANI ET FILS pour un montant HT de 39.105.200 FCFA. Financement : FADeC non affecté ;
- 16- Marché n°25 du 21/12/2017 relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe avec bureau et magasin à l'EPP de Wadara, attribué à l'entreprise ETS OTD ET CIE pour un montant HT de 16.822.400 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ces deux marchés allotis est régulière.

- 17- Marché n° 21 du 20/1/2017, relatif aux travaux de construction de trois (03) hangars dans le marché de kouandé, attribué à l'entreprise ECTP pour un montant TTC de 13.699.092 FCFA. Financement : FADeC non affecté
- 18- Marché n° 20 du 20/1/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de deux (02) salles de classe plus bureau et magasin à EM de Chabikouma, attribué à l'entreprise SUBERANA pour un montant TTC de 14.000.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission a constaté pour ces deux marchés allotis que la signature des contrats est intervenue le 20/01/2017 après notification d'attribution datant seulement du 11/01/2017

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ces deux marchés allotis est irrégulière en raison de l'inobservation du délai légal d'attente (Article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public).

- 19- Marché n° 01 du 16/3/2017, relatif aux travaux de construction d'ouvrages et autres travaux confortatifs sur les ITR de la commune de kouandé, attribué à l'entreprise D'ALAV SPORTS pour un montant TTC de 27.376.396 FCFA. Financement : FADEC PISTES RURALES

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 20- Marché n° 19 du 20/01/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de deux salles de classe plus bureau et magasin avec douche à EM de Fô-Tancé, attribué à l'entreprise TOURE INCHA ALLAOU pour un montant TTC de 14.383.728 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission a constaté que la signature du marché est intervenue le 20/01/2017 après notification d'attribution datant seulement du 11/01/2017

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est irrégulière en raison de l'inobservation du délai légal d'attente (Article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public).

- 21- Marché n° 003 du 23/5/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin à Makrou Birkou, attribué à l'entreprise LA VOLONTE pour un montant TTC de 17.528.428 FCFA. Financement : FADeC Affecté
- 22- Marché n° 004 du 23/5/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin et équipements à EPP Boumgou-B, attribué à l'établissement CHRIS-D pour un montant TTC de 17.506.100 FCFA. Financement : FADeC affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission a constaté pour ces deux marchés allotis que la signature des contrats est intervenue le même jour (20/01/2017) que la notification d'attribution.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ces deux marchés allotis est irrégulière en raison de l'inobservation du délai légal d'attente (Article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public).

- 23- Marché n° 16 du 3/1/2017, relatif aux travaux de réfection des bâtiments administratifs de la mairie de kouandé, attribué à l'établissement LES MERVEILLES D'ALLAH SAUVEURS (MAS) pour un montant TTC de 10.643.960 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 24- Marché n° 26 du 21/12/2017, relatif aux travaux d'entretien courant de la piste Yakabissi - Dissékou - Goufanrou et construction de deux ponts, attribué à l'entreprise BATI GROUP pour un montant TTC de 23.269.600 FCFA. Financement : FADeC affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission n'a noté aucune insuffisance hormis celles relevé dans la section observation générale.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve des non-conformités décrites dans la section observation générale

- 25- Marché n° 01 du 16/3/2017, relatif aux travaux d'entretien courant des ITR dans la commune de Kouandé avec la méthode HIMO, attribué à l'entreprise DAJOL ET FILS pour un montant TTC de 15.750.522 FCFA. Financement : FADeC affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 26- Marché n° 005 du 23/5/2017, relatif aux travaux d'entretien et de réparation dans les EPP de Maka, Kédékou et Sékogourou dans la commune de kouandé, attribué à l'entreprise SOULE ET FILS pour un montant TTC de 14.545.122 FCFA. Financement : FADeC affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission n'a noté aucune insuffisance hormis celles relevées dans la section observation générale.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve des non-conformités décrites dans la section observation générale

- 27- Marché n° 09 du 20/7/2017, relatif aux travaux d'ouverture de piste Chabi-Kouma Anadana dans la commune de Kouandé, attribué à l'entreprise TOPOBAT pour un montant TTC de 13.493.300 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Offres des soumissionnaires ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de l'année 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus mentionnée (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

- 28- Marché n° 020 du 04/12/2017, relatif aux travaux d'aménagement de la piste Fô-Tancé -Tikou dans la commune de Kouandé, attribué à l'entreprise ECOBI pour un montant TTC de 15.069.500 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Offres des soumissionnaires ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de l'année 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus mentionnée (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

PROCEDURES DE DEMANDE DE COTATION**➤ Gestion 2016**

- 29- Marché n° 63-1/06/M-KDE/SG/ST-DET du 24 mai 2016, relatif à la sécurisation des actes de l'état civil, attribué à l'entreprise BID pour un montant TTC de 5.888.200 FCFA ; financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire
- Preuve de notification d'attribution définitive

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 30- Marché n° 135 du 29 décembre 2016, relatif à l'acquisition de matériels informatiques au profit des bureaux de la mairie, attribué à l'entreprise CHIRUBEN ET GROUP pour un montant TTC de 2.979.500 FCFA ; financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire
- Preuve de notification d'attribution définitive

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 31- Marché n° 117 du 22 novembre 2016, relatif aux travaux de réhabilitation et d'extension du réseau téléphonique et intranet des bureaux de la mairie de Kouandé, attribué à l'entreprise PC AIDE pour un montant TTC de 2.500.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

- 32- Marché n° 120 du 22 novembre 2016, relatif l'acquisition d'une photocopieuse à la mairie de Kouandé, attribué à l'entreprise PC AIDE pour un montant TTC de 1.350.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire ;
- Preuve de notification d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 33- Marché n° 136 du 30 décembre 2016, relatif à l'acquisition de matériels et accessoires informatiques, attribué à l'entreprise CHIRUBEN ET GROUP pour un montant TTC de 2.001.752 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution définitive

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 34- Marché n° 125 du 28 décembre 2016, relatif à la confection des mobiliers de bureau au profit du guichet unique, de tableaux d'affichage vitrés et achat de petits matériels pour la réparation des armoires de rangement pour les bureaux de la mairie, attribué à l'établissement LA DIFFERENCE EN MENUISERIE pour un montant TTC de 313.000 FCFA ; financement PMIL

Pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution définitive

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 35- Marché n° 63-1/001/M-KDE/SG/ST-DET du 18 août 2016, relatif au Suivi et contrôle des travaux de construction d'un module de trois classes pour bureau, magasin et équipements à Ganikpérou, attribué à M. HOUNWANOU HENRI pour un montant TTC de 700.000 FCFA ; financement : FADeC affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière.

- 36- Marché n° 63-1/05/M-KDE/SG/ST-DET du 18 août 2016, relatif au Suivi et contrôle des travaux de confection des mobiliers scolaires, attribué à M. METIKI YOKOSSI JOSEPH pour un montant TTC de 650.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté
- 37- Marché n° 63-1/14/M-KDE/SG/ST-DET du 24 mai 2016, relatif au Suivi et contrôle des travaux de viabilisation du quartier Borékou, attribué à M. MOHAMED S.BARRES pour un montant TTC de 2.500.000 FCFA ; financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution définitive

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution de ces marchés sont frappées de nullité en raison du défaut d'inscription des marchés dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 38- Marché n° 63-1/14/M-KDE/SG/ST-DET du 06 avril 2016, relatif au suivi et contrôle des travaux d'extension du Réseau AEP dans le quartier Mary, attribué à M. ALAZI SOUMAILA pour un montant TTC de 1.200.000 FCFA. Financement : PSDCC-Communes

Pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution définitive

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

➤ **Gestion 2017**

- 39- Marché n° 08 du 4/6/2017, relatif au Suivi et contrôle des travaux de rechargement des voies dans la ville de kouandé, attribué à M. HOUNWANOU HENRI pour un montant TTC de 750.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

- 40- Marché n° 05 du 4/6/2017, relatif au Suivi et contrôle des travaux de réfection des bâtiments administratif dans la mairie de kouandé, attribué M. HOUNWANOU HENRI pour un montant TTC de 700.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

- 41- Marché n° 131 du 15/11/2017, relatif l'acquisition des bacs à ordures métalliques au profit des Marchés de la commune de Kouandé, attribué à l'entreprise SOULE ET FILS pour un montant TTC de 2.950.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Procès-verbal d'ouverture des offres
- Procès-verbal d'attribution provisoire

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 42- Marché n° 16 du 18/7/2017, relatif au Suivi et contrôle des travaux de réfection des bâtiments administratifs à Oroukayo dans la commune de Kouandé, attribué à M. HOUNWANOU HENRI pour un montant TTC de 600.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Procès-verbal d'attribution provisoire

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

- 43- Marché n° 140 du 4/12/2017, relatif à l'acquisition de bacs à ordures en plastique à roulettes, attribué à l'entreprise WADATA SERVICES pour un montant TTC de 1.274.400 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

- 44- Marché n° 149 du 4/12/2017, relatif à l'achat des pièces de rechanges pour les ouvrages FPM, attribué à l'entreprise LIBACEL pour un montant TTC de 3.500.470 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Preuve de notification d'attribution provisoire

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

- 45- Marché n° 142 du 4/12/2017, relatif à l'acquisition de matériels médico-techniques au profit du dispensaire isolé de Sakasson-Ditamari, attribué à la société L.M.A pour un montant TTC de 4.840.203 FCFA. Financement : FADeC MEMP

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis dans les lettres d'invitation à soumissionner.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus relevées.

- 46- Marché n° 148 du 4/12/2017, relatif à l'acquisition d'équipements sportifs au profit de la commune de Kouandé, attribué à l'établissement RAMCO pour un montant TTC de 512.000 FCFA. Financement : FADEC SPORTS

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis dans les lettres d'invitation à soumissionner.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus relevées

- 47- Marché n° 17 du 18/7/2017, relatif au Suivi et contrôle des travaux d'ouverture de piste Anadana-Chabicouma, attribué à M. ALOTOGNON HUGUES pour un montant TTC de 700.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis dans les lettres d'invitation à soumissionner.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus relevées

- 48- Marché n° 10 du 17/7/2017, relatif aux travaux aménagement de piste Borékou et Zongo dans la commune de Kouandé, attribué à l'entreprise C.G.B.P-TP pour un montant TTC de 5.935.400 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis dans les lettres d'invitation à soumissionner.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus relevées.

- 49- Marché n° 93 du 21/06/2017, relatif à l'acquisition de panneaux solaires et accessoires pour le service transmission et la salle de délibération, attribué à l'entreprise ECTP pour un montant TTC de 1.999.982 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Procès-verbal d'attribution provisoire

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 50- Marché n° 94 du 21/06/2017, relatif à l'acquisition et installation d'une pompe immergée interd AB à l'AEV de Birni, attribué à l'entreprise ECTP pour un montant TTC de 2.832.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

- 51- Marché n° 130 du 15/11/2017, relatif à l'acquisition de meubles au profit des écoles maternelles de la commune de kouandé, attribué à l'entreprise SOULE ET FILS pour un montant TTC de 1.082.186 FCFA. Financement : FADeC MEMP

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis dans les lettres d'invitation à soumissionner.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus relevées

- 52- Marché n° 132 du 15/11/2017, relatif à l'acquisition de matériels bureautiques au profit des services de la mairie, attribué à l'entreprise WADATA-SERVICE pour un montant TTC de 1.999.510 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

- 53- Marché n° 019 du 04/12/2017, relatif aux travaux de construction d'un pont double dalots 200/200 sur la voie CEG Kouandé - buvette détente dans la commune de Kouandé, attribué à l'établissement MALIZ - SERVICES pour un montant TTC de 10.472.500 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis dans les lettres d'invitation à soumissionner.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus relevées

- 54- Marché n° 137 du 4/12/2017, relatif à l'acquisition d'une photocopieuse, attribué à l'établissement INCHA-ALLAHU pour un montant TTC de 1.294.800 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis dans les lettres d'invitation à soumissionner.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus relevées

- 55- Marché n° 136 du 04/12/2017, relatif à l'acquisition de matériel informatique au profit des bureaux de la mairie de kouandé, attribué à l'établissement INCHA-ALLAHU pour un montant TTC de 3.705.200 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

- 56- Marché n° 138 du 4/12/2017, relatif à l'acquisition de moto au profit des agents du SEEHA, attribué à l'entreprise ALADJESAT pour un montant TTC de 1.345.200 FCFA. Financement : FADeC MEEM

Pièces manquantes :

- Notification d'attribution provisoire

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 57- Marché n° 015 du 04/12/2017, relatif aux travaux de réfection du centre de santé de Niékébansou dans la commune de Kouandé, attribué à l'établissement RAPIDO BTP pour un montant TTC de 7.250.649 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- 58- Marché n° 021 du 04/12/2017, relatif à l'acquisition d'un logiciel pour la gestion du patrimoine de la commune de Kouandé, attribué à l'entreprise PC AIDE pour un montant TTC de 6.991.500 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis dans les lettres d'invitation à soumissionner.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus relevées

- 59- Marché n° 11 du 20/7/2017, relatif aux travaux de réfection des bâtiments administratifs dans la commune de Kouandé, attribué à l'entreprise AFRICA BUILDING SERVICES pour un montant TTC de 5.253.950 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis dans les lettres d'invitation à soumissionner.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus relevées

- 60- Marché n° 95 du 21/6/2017, relatif aux travaux de reprise technique et fonctionnelle d'un groupe électrogène 50KVA PERKINS avec remplacement du régulateur de tension AVR 460, attribué à la société SOCOPI SARL pour un montant TTC de 1.950.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'inscription de l'heure d'ouverture des plis dans les lettres d'invitation à soumissionner.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus relevées

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'avons pas non plus décelé au niveau de l'ARMP des recours exercés.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Sur l'exécution financière, l'équipe d'audit a relevé que plusieurs marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel prévu. Au nombre des marchés hors délai contractuel, un seul a rigoureusement fait l'objet d'application de pénalités de retard prévues au contrat. Il s'agit du marché N° 64-3/008/MCM-SG-ST du 17/02/2017 relatif à la fourniture de mobiliers scolaires pour le compte des écoles primaires de la commune de Matéri.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
----------------------	----------------------------------	--------------------------

0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en

		raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00		OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	-		OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	0,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE_ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,80		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,80.

Nous pouvons dire qu'il y a une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics et que l'autorité contractante n'a pas rencontré de difficultés dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ **Gestion 2016**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	20	20	2	10%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	10	10	2	20%		Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	10	10	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	10	10	1	10%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	20	20	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	10	10	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	10	10	10	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	20	20	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	20	20	0	0%	Approbation des LC par la CCMP	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	20	20	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_ REVUE DE CONFORMITE (A)				14,00%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				78,62%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_ REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				18%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 18%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c)=(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	40	40	4	10%		Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	18	18	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	18	18	1	6%		Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	22	22	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	18	18	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	18	18	0	0%		Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	40	40	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	18	18	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	22	22	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	18	18	18	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	40	40	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	40	40	0	0%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	40	40	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE _REVUE DE CONFORMITE (A)				11,56%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				88,75%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				13%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 13%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5. Appréciation de la performance liée l'exécution financière des marchés

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non- conformités constatées (b)	% de non- conformités (c) =(b/a) *100	Commentaires
		Demandés	Audités (a)			
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE						
1	Garantie de soumission	13	13	0	0%	RAS
2	Garantie de bonne exécution	60	60	0	0%	RAS
3	Ordre de service	60	60	0	NA	RAS
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
6	Avance de démarrage: garantie	0	0	0	NA	RAS
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
8	Dossier d'exécution	60	60	16	27%	Délai d'exécution non respecté
	MOYENNE				27%	

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 27 %.

L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	ALLAGBE Issa Nazir	CCMP/Mairie Kouandé
2	DAVID Josué	SG/Mairie Kouandé
3	ALLOU Yaya	SPRMP/Mairie Kouandé

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES
PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017**

Nom de l'Autorité Contractante : COMMUNE DE KOUANDE

Date de tenue de la séance de restitution : 21 novembre 2019

Heure de démarrage : 18 h 30 mn

Heure de fin : 19 h 06 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

- Les actes de nomination et de mise en place des organes de passation ;
- Les rapports d'activités de la CCPM et du SPRMP au titre de la gestion budgétaire 2017

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire sont les rapports d'activités de la CPMP au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 et les rapports d'activités des autres organes de passation (CCMP, SPRMP) au titre de la gestion budgétaire 2016.

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante. Toutefois, la preuve matérielle reste à communiquer aux auditeurs.

Organes	Actes
PRMP	Arrêté N° 63-1/36/M-KDE/SG du 23/06/2016 portant nomination de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la commune de Kouandé
Secrétariat PRMP	- Arrêté N° 63-1/22/M-KDE/SG du 10/02/2016 portant création, attribution, organisation et fonctionnement du SPRMP de la commune de Kouandé - Arrêté N° 63-1/32/M-KDE/SG du 29/12/2017 portant nomination des membres du SPRMP de la commune de Kouandé
CPMP	- Arrêté N° 63-1/92/M-KDE/SG du 28/09/2015 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la commission de passation des marchés publics de la commune de Kouandé

BEC SARL

	- Arrêté N° 63-1/034/M-KDE/SG du 29/12/2017 portant nomination des membres de la commission de passation des marchés de publics de la commune de Kouandé - Arrêté N° 63-1/034/M-KDE/SG du 20/06/2016 portant nomination des membres permanents de la commission de passation des marchés publics de la commune de Kouandé
CCMP	- Arrêtés N° 63-1/55/M-KDE/SG du 20/06/2016 et 63-1/031 /M-KDE/SG du 29/12/2017 portant nomination des membres de la CCMP de la mairie de Kouandé - Arrêté N° 63-1/93/M-KDE/SG du 28/09/2015 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la CCMP de la commune de Kouandé

- ✓ Diverses formations reçues de l'ARMP en collaboration avec le CeFAL et du PSDCC ;
- ✓ Existence d'un espace approprié pour l'archivage de la documentation relative aux marchés publics

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Besoin d'un archiviste professionnel pour rangement et classement des pièces des marchés publics ;

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques et conformément aux critères d'échantillonnage un volume de vingt (20) marchés pour une valeur totale de cent quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent vingt-cinq mille deux cent seize (198.525.216) FCFA pour l'exercice 2016 et un volume de quarante (40) marchés pour une valeur totale de quatre cent quarante-sept millions cinq cent vingt-quatre mille quatre cent soixante-cinq (447.524.465) FCFA pour l'exercice 2017.

La revue de conformité de ces marchés appelle les observations suivantes :

Forces :

- Inscription des marchés dans le plan de passation
- Respect des délais d'ouverture, d'analyse et d'évaluation des offres

Faiblesses

- Non-respect du délai légal d'attente (Marché N° 63-1/16/M-KDE/SG/SPRMP du 17/02/2017 relatif aux travaux de réfection des bâtiments administratifs de la Mairie de Kouandé) ;
- Non-respect du délai de transmission des PV d'attribution provisoire par endroit (Marché N° 63-1/20/M-KDE/SG/SPRMP du 27/02/2017 relatif aux travaux de construction d'un module de deux salles de classe plus bureaux et magasin plus équipements à l'EM de Chabicouma) ;
- Défaut d'enregistrement et non- Respect du délai de validité des offres par endroit (Marché N° 63-1/10/M-KDE/SG/ST-DET du 27/02/2017 relatif à la construction de cinq boutiques dans le marché de Kouandé ;
- Défaut d'accusé de réception des notifications d'attribution provisoire et de non attribution ;
- Défaut de publication des PV d'attribution provisoire (Tous les marchés) ;
- Défaut de publication d'avis d'attribution définitive (Tous les marchés) ;

3.3. Sur les plaintes

Nous n'avons connaissance d'aucune plainte des soumissionnaires auprès de l'AC, ni de recours de soumissionnaires formulé contre l'AC au niveau de l'ARMP.

BEC SARL

3.4. Sur l'exécution financière

Sur l'exécution, l'équipe d'audit a relevé que plusieurs marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel prévu. Nous n'avons pas non plus obtenu les preuves d'une application de pénalité de retard prévu au contrat. Tel est le cas du marché n° 63-1/21/M-KDE/SG/SPRMP du 27/02/2017 relatif aux travaux de construction de trois hangars dans le marché de Kouandé.

3.5. Divers

Les différentes autorités de l'AC présentes à la séance de restitution ont reconnu les différentes faiblesses sus relevées. Elles ont d'ailleurs volontairement fait la promesse de s'améliorer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 19h 06.

Fait à Kouandé, le 21 novembre 2019

Pour Bec Sarl


N. Francis ADOUVI
Auditeur BEC Sarl

Pour l'autorité contractante


Josué DAVID
le SG

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 -2017

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : *Kouandé*

21 / 11 / 2019 Heure début : *18H34mn*
fin : *19H06mn*

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	ADJOVI A. Ulrich	Auditeur BEC Sarl	<i>coori68@gmail.com</i> <i>95-66-03-03</i>	<i>ADJOVI</i>
2	ALLAGEE ESSA Nazin	CCMP Mairie Kouandé	<i>nazirioallagee@gmail.com</i> <i>96585522</i>	<i>ALLAGEE</i>
3	ADOUTO V. Francis	Auditeur BEC Sarl	<i>66 76 31 12</i> <i>bec-scp@yahoo.fr</i>	
4	HOUNDEFOUJI Bruno	<i>Spécialiste en gestion des marchés publics</i> Auditeur BEC	<i>66-28-88-05</i> <i>houndefouji@gmail.com</i>	<i>HOUNDEFOUJI</i>
5	DAVID Josué	SG Mairie	<i>josuadavid@yahoo.fr</i> <i>6722 8764 9733 3171</i>	<i>DAVID</i>
6	ALLAGEE Yaya	SPMP Mairie		<i>ALLAGEE</i>
7				

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

➤ **Gestion 2016**

AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Extension du réseau d'adduction d'eau potable au quartier Mary	1	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	11	15	73%	78%
2	Construction d'un magasin de stockage des noix d'anacarde plus équipements et module de latrines à fosses multiples à Niarosson	1	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	
3	Construction d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin à l'EPP Ganikpérou	1	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	
4	Construction d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin à l'EPP Kétééré	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	
5	Acquisition de mobiliers scolaires pour les écoles de la commune	0	1	1	1	1	0	1	1	1	NA	1	0	0	1	0	0	9	15	60%	
6	Construction d'un bloc de 5 boutiques dans le marché de Kouandé	1	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	
7	Etude technique et conception de la maquette de l'hôtel de ville de Kouandé	0	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	0	0	1	1	0	10	15	67%	
8	Fourniture et pose des lampadaires dans la commune de Kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	
9	Acquisition d'un véhicule de commandement au profit de la mairie de kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	
10	Surveillance et contôle des travaux de construction de l'hôtel de ville de la commune de kouandé	1	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	

Demande de Cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Sécurisation des actes de l'état civil	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	N/A	1	0	N/A	10	13	77%	79,23%
2	Acquisition de matériels informatiques au profit des bureaux de la mairie	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	N/A	1	0	N/A	10	13	77%	
3	Réhabilitation et extension du réseau téléphonique et intranet des bureaux de la mairie de Kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
4	Acquisition d'une photocopieuse à la mairie de Kouandé	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	N/A	1	0	N/A	10	13	77%	
5	Acquisition de matériels et accessoires informatiques	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	N/A	1	0	N/A	10	13	77%	
6	Confection des mobiliers de bureau au profit du guichet unique, tableaux d'affichage vitrés et achat de petits matériels pour la réparation des armoires de rangement pour les bureaux de la mairie	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	N/A	1	0	N/A	10	13	77%	
7	Suivi et contôle des travaux de contruction d'un module de trois classes pour bureau, magasin et équipements à Ganikpérou	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	N/A	1	0	N/A	10	13	77%	
8	Suivi et contrôle des travaux de confection des mobiliers scolaires	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	N/A	1	0	N/A	10	13	77%	
9	Suivi et contrôle des travaux de viabilisation du quartier Borékou	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	N/A	1	0	N/A	10	13	77%	
10	Suivi et contrôle des travaux d'extension du Réseau AEP dans le quartier Mary	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	N/A	1	0	N/A	10	13	77%	

➤ **Gestion 2017**
AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Aménagement et rechargement de la piste Birni Pébirou - Birni Maro - Carrefour Tamandé (RN11), la réalisation des caniveaux , le rechargement et la construction des dalots sur la voie Rochéro-bon coin	0	1	1	1	1	0	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	11	15	73,33%	85,19%
2	Construction de la clôture et de la façade principale du centre de santé de Birni dans la commune de Kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	12	15	80,00%	
3	Construction de deux parcs de vaccination à Kédékou et à Pessourou dans la commune de kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
4	Aménagement de la piste Fô-Tancé -Tikou dans la commune de Kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
5	Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau et magasin à l'EPP de Atacoro	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
6	Aménagement et Rechargement de la piste Papatia - Chabikouma et Chabikouma - Birni Pébirou	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
7	Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau et magasin à l'EPP de Wadara	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
8	Travaux de construction de trois(03) hangars dans le marché de kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
9	Travaux de construction d'ouvrages et autres travaux confortatifs sur les ITR de la commune de kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
10	Travaux de construction d'un module de deux (02) salles de classe plus bureau et magasin à EM de Chabicouma	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
11	Travaux de construction d'un module de deux salles de classe plus bureau et magasin avec douche à EM de fô-tancé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	1	0	12	15	80,00%	
12	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin à Makrou Birkou	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
13	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin et équipements à EPP Boumgou-B	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
14	Travaux de réfection des bâtiments administratifs de la mairie de kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
15	Travaux d'entretien courant de la piste Yakabissi - Dissékou - Goufanrou et construction de deux ponts	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
16	Travaux d'entretien courant des ITR dans la commune de Kouandé avec la méthode HIMO	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
17	Travaux d'entretien et de réparation dans les EPP de Maka,Kédékou et Sékogourou dans la commune de kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
18	Travaux d'ouverture de piste Chabi-Kouma Anadana dans la commune de Kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	

Demande de cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4							5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p					
1	Suivi et contrôle des travaux de rechargement des voies dans la ville de kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	12	13	92%	92,31%	
2	Suivi et contrôle des travaux de réfection des bâtiments administratif dans la mairie de kouandé	0	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	11	13	85%		
3	Acquisition des bacs à ordure métallique au profit des Marchés de la commune de Kouandé	1	1	1	1	1	0	1	0	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	10	13	77%		
4	Suivi et contrôle des travaux de réfection des bâtiments administratifs à Oroukayo dans la commune de kouandé	1	1	1	1	1	1	1	0	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	11	13	85%		
5	Acquisition de bacs à ordure en palstique à roulettes	1	1	1	1	1	1	1	0	1	N/A	1	1	N/A	0	1	N/A	11	13	85%		
6	Achat des pièces de rechanges pour les ouvrages FPM	0	1	1	1	1	1	1	0	1	N/A	0	1	N/A	1	1	N/A	10	13	77%		
7	Acquisition de matériels médico-techniques au profit du dispensaire isolé de Sakasson-Ditamari	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%		
8	Acquisition d'équipements sportifs au profit de la commune de Kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%		
9	Suivi et contrôle des travaux d'ouverture de piste Anadana-Chabicouma	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%		
10	Travaux d'aménagement de piste Borékou et Zongo dans la commune de Kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%		
11	Acquisition de panneaux solaires et accessoires pour le service transmission et la salle de délibération	1	1	1	1	1	1	1	0	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	11	13	85%		

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
12	Acquisiition e et installation d'une pompe immergée interd AB à l'AEV de Birni	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	o	N/A	1	1	N/A	12	13	92%	
13	Acquisition de meubles au profit des écoles maternelles de la commune de kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
14	Acquisition de matériels bureautiques au profit des services de la mairie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	o	N/A	1	1	N/A	12	13	92%	
15	Construction d'un pont double dalots 200/200 sur la voie CEG Kouandé - buvette détente dans la commune de Kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
16	Acquisition d'une photocopieuse	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
17	Acquisition de matériel informtique au profit des bureaux de la mairie de kouandé	1	1	1	1	1	1	1	o	1	N/A	o	1	N/A	1	1	N/A	11	13	85%	
18	Acquisition de moto au profit des agents du SEEHA	1	1		1	1	1	1	1	1	N/A	o	o	N/A	1	1	N/A	10	13	77%	
19	Réfection du centre de santé de Niékébansou dans la commune de Kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
20	Acquisition d'un logiciel pour la gestion du patrimoine de la commune de Kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
21	Travaux de réfection des bâtiments administratifs dans la commune de Kouandé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
22	Travaux de reprise technique et fonctionnelle d'un groupe électrogène 50KVA PERKINS avec remplacement du régulateur de tension AVR 460	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	

Légende

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

Légende :

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
 - a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
 - b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
 - c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Tableau de détermination du délai moyen de passation**➤ Gestion 2016**

N°	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	Extension du réseau d'adduction d'eau potable au quartier Mary	30	3	12	77	122	Délai anormalement long
2	Construction d'un magasin de stockage des noix d'anacarde plus équipements et module de latrines à fosses multiples à Niarosson	34	0	47	3	84	RAS
3	Construction d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin à l'EPP Ganikpérou	29	7	7	82	125	Délais anormalement longs
4	Construction d'un module de trois salles de classes plus bureau et magasin à l'EPP Kétééré	29	7	7	82	125	
5	Construction d'un bloc de 5 boutiques dans le marché de Kouandé	38	0	102	Indisponible	140	
Délai global						596	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						192	
Volume de marchés concernés (pertinents)						5	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						38	

➤ Gestion 2017

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	Travaux d'aménagement de piste Borékou et Zongo dans la commune de Kouandé	15	0	indisponible	indisponible	15	RAS
2	Travaux de construction de trois(03) hangars dans le marché de kouandé	29	2	28	38	97	
3	Travaux de construction d'un module de deux(02) salles de classe plus bureau et magasin à EM de Chabicouma	29	0	30	38	97	
4	Travaux de construction d'un module de deux salles de classe plus bureau et magasin avec douche à EM de fô-tancé	30	1	4	45	80	
5	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin à Makrou Birkou	30	1	4	45	80	
6	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau et magasin et équipements à EPP Boumaou-B	30	1	4	45	80	
7	Travaux de réfection des bâtiments administratifs dans la commune de Kouandé	15	0	indisponible	indisponible	15	
8	Travaux de réfection des bâtiments administratifs de la mairie de kouandé	30	indisponible	indisponible	45	75	
Délai global						539	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						75	
Volume de marchés concernés (pertinents)						8	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						9	